

BREVET D'INVENTION.

XX. — Articles de Paris et industries diverses.

N° 519.761

1. — JEUX, JOUETS, THÉÂTRES, COURSES.

Jeu de construction de cycles, motocycles et tous véhicules en général.

M. JEAN-LÉON-LOUIS ROQUEFORT-VILLENEUVE résidant en France (Seine).

Demandé le 26 décembre 1919, à 15^h 29^m, à Paris.

Délivré le 31 janvier 1921. — Publié le 15 juin 1921.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'article 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

Cette invention a pour objet un jeu destiné à permettre aux enfants de reproduire en miniature, par l'assemblage de pièces très simples, les différentes variétés de cycles, 5 motocycles et tous véhicules qu'il leur est donné de rencontrer.

Ce jeu de construction consiste en principe en des tiges creuses ou pleines, en métal, en bois ou en toute autre matière convenable, qui, 10 coupées aux longueurs voulues et convenablement conformées, présentent des parties aplaties et percées d'un ou plusieurs trous pour permettre l'assemblage des différentes pièces entre elles par une simple tige filetée 15 et des écrous.

On décrira dans ce qui suit, à titre d'exemple, l'application de l'invention à la construction d'une bicyclette en miniature et à différentes transformations que ce modèle type 20 peut subir.

La fig. 1 représente les différents éléments de la bicyclette avant leur assemblage.

La fig. 2, la bicyclette montée.

La fig. 3, la bicyclette munie d'une voiturette remorque. 25

La fig. 4, la transformation de la bicyclette d'homme en bicyclette de dame.

La fig. 5, la transformation de la bicyclette en tandem.

30 Les éléments du cadre de la bicyclette se

composent de tiges a, a^1, a^2, a^3, a^4 (dans l'exemple représenté en aluminium) qui présentent à leurs extrémités des parties plates $b, b^1, b^2 \dots$ percées d'un ou plusieurs trous $c, c^1, c^2 \dots$ pour assembler ces différents éléments 35 il suffit donc d'appliquer les parties plates les unes sur les autres de façon à ce que les trous coïncident et de les réunir par des tiges filetées d, d, d et des écrous e . La fourche de la bicyclette est constituée par une tige a^5 analogue, 40 recourbée en forme d'U, aplatie non seulement à ses extrémités pour recevoir l'axe des roues, mais aussi en son milieu pour être fixée à l'extrémité aplatie de la tige de direction a^6 ; la tige de direction est simplement enfilée 45 dans un tube f qui est serré par deux petits colliers g lesquels viennent se fixer sur les extrémités des éléments a et a^1 du cadre. Le guidon h est aplati en son milieu pour permettre son assemblage avec l'extrémité supérieure 50 de la tige de direction a^6 . La fixation de toutes ces pièces est toujours réalisée par une petite tige filetée d et deux écrous e .

Le pédalier est constitué par la tige d'assemblage d des éléments a^1 et a^2 du cadre; 55 sur cette tige sont fixées, par une paire d'écrous e , les manivelles i garnies des pédales j . La tige d porte en outre la roue k du pédalier formée soit par un disque métallique présentant une gorge pour loger la chaîne l , soit 60

par deux disques k^1 , k^2 estampés de façon à former par leur réunion la gorge en question (voir fig. 1). Les axes des roues sont constitués par des tiges filetées d^1 sur lesquelles les

- 5 roues sont serrées par des écrous e . Ces roues se composent dans l'exemple de deux disques estampés de manière à former la jante qui reçoit des anneaux de caoutchouc m figurant des pneus.
- 10 La selle n est estampée dans une feuille métallique et est fixée aux éléments du cadre par une petite plaque n^1 percée d'un trou pour le passage de la tige filetée d'assemblage ou par un fil métallique fixé à la selle à ses extré-
- 15 mités et replié pour former un œil par où passe la tige filetée d'assemblage.

- La bicyclette peut recevoir une voiturette remorque (fig. 3) constituée par une caisse o en vannerie, en bois, en métal ou en toute
- 20 autre matière appropriée, dont une tige filetée forme l'essieu et qui est munie de roues semblables à celles de la bicyclette. Cette voiturette est reliée à la bicyclette d'après le même principe par deux tiges a^7 aplaties à
- 25 leurs extrémités et percées de trous pour leur assemblage avec les tiges filetées. Cette voiturette peut recevoir un moteur à ressort ou autre servant à la propulsion de l'ensemble.

- La bicyclette à cadre d'homme de la fig. 2
- 30 se transforme très simplement en bicyclette de dame (fig. 4) par l'enlèvement de l'élément a du cadre et son remplacement par un autre élément a^8 qui se fixe par tiges filetées et écrous sur le collier supérieur g et sur l'élé-
- 35 ment a^1 du cadre percé à cet effet d'un trou supplémentaire e^1 .

- La bicyclette peut se transformer en tandem par l'adjonction de nouveaux éléments de cadre constitués exactement de la même façon
- 40 que les précédents et fixés de la même manière (voir fig. 5).

- De même on conçoit que la bicyclette puisse être transformée en tricycle par modification du cadre et l'addition d'une troisième roue, en
- 45 motocyclette par l'adjonction d'un faux moteur dans le pédalier. La motocyclette elle-même peut se transformer en side-car par la disposition d'une voiturette analogue à la voiturette remorque de la fig. 3 et reliée à la motocyclette par des tiges convenablement agencées.
- 50

Il est bien évident d'ailleurs que l'invention n'est pas limitée aux formes d'exécution qui ont

été décrites ci-dessus et qui n'ont été données qu'à titre d'exemple et que ce jeu de construction peut permettre à l'enfant de reproduire suivant 55 les mêmes principes, tout engin dérivant des cycles, motocycles, voiturettes automobiles, voitures et camions automobiles, avions, aéroplanes et tous véhicules en général.

Suivant les dimensions données aux éléments de la construction on peut réaliser des 60 jouets dont la taille varie depuis quelques centimètres jusqu'aux dimensions suffisantes pour permettre à l'enfant de monter dedans.

RÉSUMÉ.

65

L'invention vise :

1° Un jeu de construction de cycles, motocycles et tous véhicules en général, caracté- risé en ce que pour reproduire ces différents 70 objets on utilise des tiges interchangeables, creuses ou pleines, en métal, en bois ou en toute autre matière appropriée qui, de longueur voulue et convenablement conformées présentent des parties aplaties et percées d'un ou plusieurs trous pour permettre l'as- 75 semblage des différentes pièces entre elles par une simple tige filetée et des écrous.

2° La constitution de la direction des cycles suivant l'invention par un élément tubu- laire relié aux éléments du cadre par des 80 colliers et à l'intérieur duquel est enfilée, de façon à pouvoir tourner, la tige reliant le guidon à la fourche de la roue avant.

3° La constitution de la fourche avant par une tige recourbée en forme d' $\perp$, aplatie en son 85 milieu pour être assemblée à la tige de direction suivant le principe de l'invention.

4° La transformation de la bicyclette à cadre fermé : en bicyclette à cadre ouvert, en tandem, triplète, motocyclette, side-car ou 90 autres variétés de cycles et motocycles par l'adjonction de nouveaux éléments interchangeables assemblés aux premiers suivant le principe de l'invention et par la fixation sur ces éléments de pièces accessoires simulant les 95 moteur, réservoir et analogues.

5° Comme produits industriels nouveaux les jouets en forme de cycles, motocycles et analogues obtenus suivant l'invention.

JEAN-LÉON-LOUIS ROQUEFORT-VILLENEUVE.

Par procuration :

DONY et ARMENGAUD aîné.





